

Procès-verbal du Conseil d'établissement		
CE-2026-04	23 mars 2026	La bibliothèque

Pour représenter les parents	
M ^{me} Fanny Gingras	M ^{me} Isabelle Dufour, présidente du conseil d'établissement
Mme Julie Veillette	
M ^{me} Isabelle Dufour	M. Alexandre Gobeil, représentant au comité de parents
M ^{me} Catherine Munger	
M ^{me} Sabrina Savard	M. Jean-François Marcoux, membre substitut
M ^{me} Natalie Raymond	
	M ^{me} Karine Gingras, membre substitut
Pour représenter les élèves	
Charlie-Rose Simard	
Jad Gouiza	
Pour représenter le personnel	
M ^{me} Marie-Josée Frenette, personnel professionnel	M ^{me} Marie-Claude Lemelin, personnel enseignant
M ^{me} Sylvie Morissette, personnel enseignant	M ^{me} Katy Thomassin, personnel de soutien
M ^{me} Marie-Pier Desrosiers, personnel enseignant	
Pour représenter la communauté	
M ^{me} Béatrice Turcotte-Ouellet	
M ^{me} Laurie-Anne Ouimet	
La direction	
M ^{me} Anne-Marie Lemieux	
Étaient absents	

Réunion du Conseil d'établissement (CE)

CE-2225-04

23 mars 2026 18 h 30

Local La Bibliothèque

Pour participer à la période de questions du public, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire à la séance et d'indiquer votre question par courriel : katy.thomassin@csc.gov.qc.ca

Ordre du jour

Première partie

- | | | |
|------------|---|--------|
| 1. | Mot de bienvenue | 5 min |
| 2. | Enregistrement | |
| 3. | Lecture et adoption de l'ordre du jour (📄) | |
| 4. | Période de questions du public | |
| 5. | Lecture et adoption du procès-verbal du 19 janvier 2026 | |
| 6. | Suivi au procès-verbal | |
| 7. | Rapport du délégué au comité de parents | 35 min |
| 8. | Mot des représentants de la communauté | |
| 9. | Mot des représentants des élèves | |
| 10. | Dossier pour décision | |
| 10.1. | Approbation des sorties éducatives (Fiche 16 :📄) | |
| 10.2. | Approbation d'une modification à l'horaire (adaptation scolaire et classe d'accueil, Fiche 16: 📄) | 20 min |
| 10.3. | Règles de conduite (fiche 7) | |
| 10.4. | Financement hockey (Loterie) | |
| 11. | Dossier pour information | |
| 11.1 | Code de vie | |
| 11.2 | Capacité maximale d'accueil de l'école | |
| 11.3 | PLIV | 30 min |
| | Autres | |
| 12. | Date de la prochaine rencontre (25 mai 2026) | |
| 13. | Clôture de la réunion | |

Secrétaire

Président :

1.	MOT DE BIENVENUE
	Madame Isabelle Dufour souhaite la bienvenue à tous.
2.	ENREGISTREMENT
	Madame Isabelle Dufour demande s'il y a quelqu'un qui s'oppose à l'enregistrement de la réunion, personne ne s'y oppose.
3.	LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (📄)
CÉ-01_03/26	<p>Madame Isabelle Dufour fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des points à ajouter. Elle mentionne un ajout au point 10.4 : Loterie et financement (Hockey).</p> <p>IL EST PROPOSÉ par madame Julie Veillette, secondé par madame Natalie Raymond, d'adopter l'ordre du jour du 23 mars 2026.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
4.	PÉRIODE DE QUESTIONS DU PLUBLIC
	Monsieur Nick Cournoyer aimerait savoir si les inscriptions permettent l'ouverture d'un groupe en musique.
5.	LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 19 JANVIER 2026 (📄)
CÉ-02_03/26	<p>Madame Isabelle Dufour demande s'il y a des corrections à apporter.</p> <p>Madame Marie-Claude Lemelin mentionne quelques correctifs.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Claude Lemelin, secondé par madame Julie Veillette, d'adopter le procès-verbal du 19 janvier 2026.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
6.	SUIVI AU PROCÈS-VERBAL
	<p>Madame Anne-Marie Lemieux présente le suivi du point 9.</p> <p>Elle mentionne qu'une demande a été faite auprès des services des ressources matérielles pour vérifier s'il est possible de déplacer les machines distributrices à un autre endroit. Nous sommes toujours en attente de réponse de la part d'un électricien. De plus, nous avons ajouté deux micro-ondes dans la cafétéria.</p> <p>Madame Anne Marie-Lemieux présente le suivi du point 11.2.</p> <p>Elle mentionne qu'il y a seulement 10 demandes d'admission pour le programme de musique symphonique de 2^e secondaire. Le nombre de 24 inscriptions admissibles n'étant pas atteint, il est confirmé qu'il n'y aura pas d'ouverture de groupe à ce niveau pour l'année scolaire 2026-2027.</p>

	De plus, des élèves quittent la concentration musique en 1 ^{re} secondaire pour l'année scolaire 2026-2027. Nous suivons la situation de près puisque nous sommes maintenant à 22 élèves. Les autres concentrations ont 24 élèves ou plus.
7.	RAPPORT DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS
	<p>Monsieur Alexandre Gobeil présente les éléments principaux des deux dernières rencontres au comité de parents qui concernent La Camaradière.</p> <p>Voici le compte-rendu de la rencontre du 28 janvier 2026 : Compte-rendu 28 janvier 2026</p> <p>Voici l'ordre du jour de la rencontre du 25 février 2026 : Ordre du jour 25 février 2026</p>

8.	MOT DES REPRÉSENTANTS E LA COMMUNAUTÉ
	<p>Madame Laurie-Anne Ouimet informe que, du 23 mars au 2 avril inclusivement, les organismes communautaires seront en grève dans le cadre du mouvement « <i>Communautaire à boutte</i> », ce qui pourrait avoir un impact sur les jeunes. Les heures d'ouverture demeureront les mêmes; toutefois, toutes les activités prévues au calendrier seront suspendues pour cette période. À noter qu'il n'y aura pas de souper le 25 mars : celui-ci sera remplacé par une activité de sensibilisation sur le budget. L'établissement sera fermé le 2 avril en raison d'une manifestation.</p> <p>Madame Béatrice Turcotte-Ouellet mentionne qu'au niveau des suivis, la communication est soutenue avec les enseignants, les TTS et les TES autour de chaque jeune. Une rencontre de concertation a eu lieu, il s'agissait d'une rencontre productive. Nous prévoyons mettre en place des pistes intéressantes en vue de la prochaine année scolaire.</p> <p>Les activités ont eu lieu avec le Rouge et Or, (soccer, basketball et volleyball).</p> <p>Une nouveauté cette année :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notre activité de soccer s'est déroulée en même temps que les journées de la persévérance scolaire. Un certificat a été remis à un jeune par école afin de souligner sa persévérance scolaire et son engagement scolaire. Le Rouge et Or a également offert un chandail signé, ce qui a été grandement apprécié par les jeunes. Il s'agit d'une initiative que nous souhaitons instaurer comme une tradition, dont nous sommes fiers.
9.	MOT DES REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES
	<p>Jad Gouiza mentionne devoir soumettre trois demandes. La première concerne des élèves qui estiment ne pas disposer de suffisamment d'espace à la bibliothèque pour travailler sur l'heure du dîner. Par ailleurs, des problématiques ont été soulevées concernant les distributeurs à la cafétéria qui ne délivrent pas toujours les produits.</p> <p>Madame Anne-Marie Lemieux précise qu'elle affichera la liste des locaux où il est possible de travailler sur les heures de dîner à divers endroits de l'école et mentionne qu'elle assurera un suivi auprès de l'ABC du lunch.</p>

10.	DOSSIER POUR DÉCISION
10.1.	APPROBATION DES SORTIES ÉDUCATIVES (FICHE 16 : 📄)
CÉ-03_03/26	<p>Madame Anne-Marie Lemieux fait état des nouvelles sorties éducatives pour l'année 2025-2026. Étant donné les conditions climatiques, il y a eu des déplacements pour quelques sorties sportives.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Claude Lemelin, secondé par madame Fanny Gingras l'approbation des sorties éducatives.</p> <p style="text-align: right;">APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ</p>
10.2.	APPROBATION D'UNE MODIFICATION À L'HORAIRE (ADAPTATION SCOLAIRE ET CLASSE D'ACCUEIL)
CÉ-04_03/26	<p>Grâce à la mesure de sortie en milieu culturel, toutes les classes d'adaptation scolaire ont l'opportunité de réaliser une sortie de fin d'année à l'aquarium de Québec. Pour rendre cette journée inoubliable, le comité des activités propose aux élèves de quitter l'école en matinée et d'aller faire l'avant-midi à l'aquarium. Par la suite, ils quitteront l'aquarium en direction de la promenade Samuel de Champlain afin de faire un pique-nique collectif.</p> <p>Ils profiteront des installations de la promenade, ils pourront se baigner, jouer à l'extérieur et profiter du moment pour tisser des liens avec les élèves, contribuer à renforcer leur sentiment d'appartenance et favoriser le développement des habiletés sociales en plus de découvrir une richesse de la ville de Québec.</p> <p>Ensuite, ils quitteront la promenade en direction de l'école où ils pourront souper ensemble autour d'un repas fourni par l'école.</p> <p>Par la suite, des activités seront proposées aux élèves et les parents pourront venir chercher leurs enfants en soirée vers 19h. Comme la journée sera étendue de 9h à 19h, les élèves et les intervenants auront vécu une journée de 10h. Ils reprendront donc ce temps lors de la journée du 22 juin, alors qu'ils seront en congé bien mérité.</p> <p>La journée du 23 juin sera consacrée aux révisions des plans d'intervention, où les élèves et leurs parents pourront venir faire le bilan de leur année scolaire ainsi que des recommandations pour la prochaine année.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par madame Natalie Raymond, secondé par madame Julie Veillette d'approuver la modification à l'horaire proposée.</p> <p style="text-align: right;">APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ</p>
10.3	RÈGLES DE CONDUITE (FICHE 7)
	<p>Le comité « Règles de vie » a élaboré une première proposition, laquelle a ensuite été soumise aux membres du personnel pour recueillir leurs commentaires et suggestions. Ces règles seront prochainement présentées en assemblée générale.</p> <p>Le document relatif aux règles de conduite est présenté. Les textes des récents ajouts s'appuient directement sur les orientations du ministère de l'Éducation. Le comité a utilisé les extraits du « Règlement sur les règles de conduite au primaire et au secondaire » pour</p>

	<p>la révision des règles de vie. Toutefois, des ajustements pourraient être nécessaires afin d'intégrer les dispositions de la <i>Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation</i>, dont les textes officiels sont toujours attendus.</p> <p>CONSIDÉRANT QU'IL S'AGIT D'ENCADREMENTS OBLIGATOIRES VENANT DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION :</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Charlie Rose Simard, et secondé par madame Catherine Munger, d'approuver les règles de vie pour l'année 2026-2027 telles que présentées, et de préapprouver l'intégration, à ces mêmes règles, du texte, lorsqu'il sera reçu, des dispositions découlant de la Loi 96, conformément aux exigences du ministère de l'Éducation du Québec.</p> <p>Si le texte n'est pas partagé aux écoles avant la production de l'agenda, nous inscrirons une note dans la section des « Règles de conduite et de sécurité » de l'agenda. La note sera : « De nouvelles règles en lien avec « la loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives » sont présentement en vigueur et doivent être appliquées.</p> <p>Cependant, au moment de l'impression de l'agenda, le texte des règles n'était pas encore disponible. Sachez que ces règles devront être appliquées. » Les règles seront partagées à l'ensemble des parents dans un Info-Parents dès que connues.</p> <p style="text-align: right;">APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ</p>
10.4	FINANCEMENT HOCKEY (LOTÉRIE)
CÉ-05_03/26	<p>Madame Anne-Marie Lemieux mentionne qu'en début d'année, le CÉ s'était entendu pour préapprouver les méthodes de financement de l'école.</p> <p>L'équipe de hockey souhaite organiser un tirage afin de financer ses activités puisqu'elle a reçu un grand nombre de cartes-cadeaux. Elle prévoit vendre des coupons permettant de participer au tirage de ces cartes-cadeaux.</p> <p>Madame Anne-Marie Lemieux effectuera une demande auprès du personnel responsable afin d'obtenir l'autorisation requise aux Jeux et loteries.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par madame Julie Veillette, secondé par Jad Gouiza d'approuver la demande au personnel responsable du financement hockey.</p> <p style="text-align: right;">APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ</p>
11.	DOSSIER POUR INFORMATION
11.1.	CODE DE VIE
	<p>Il y aura de l'enseignement explicite des comportements attendus dans différents lieux de l'école d'ici peu. La matrice des comportements attendus inclut les lieux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En tout temps, en tous lieux;

	<ul style="list-style-type: none"> - Bibliothèque; - Modulaires; - Plateaux sportifs; - Vestiaires; - Salle de toilettes; - L'Intervalle; - Cafétéria, salle à dîner des modulaires et tous les lieux où l'on dîne; - Corridor / Hall d'entrée / Escaliers / Casiers; - Salle de jeux; - Terrain extérieur / Stationnement; - Corridors à l'heure du dîner. <p>Le travail du comité s'est réalisé en cohérence avec les valeurs suivantes : respect, bienveillance, responsabilisation, plaisir et sentiment d'appartenance.</p> <p>Il est proposé d'ajouter le transport scolaire dans les lieux d'enseignement des comportements attendus.</p>
11.2	CAPACITÉ MAXIMALE D'ACCUEIL DE L'ÉCOLE
	<p>Une équipe des ressources matérielles a calculé la capacité d'accueil maximale de l'école. Cette dernière est de 2 851 élèves, et ce, en respectant les capacités d'évacuation. Plusieurs préoccupations sont soulevées, entre autres, sur les lieux communs et sur le bien-être des élèves en adaptation scolaire et du 1^{er} cycle. Il y a des lieux communs pour ces groupes d'élèves.</p> <p>Pour l'adaptation scolaire, il y a :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Phare et un local calme à l'heure du dîner; - Le local Oasis et le local Le Refuge; - Un local pour les stages à l'interne. <p>Pour les élèves du 1^{er} cycle, il y a :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La salle de jeux et un local calme à l'heure du dîner. <p>Pour les élèves de 5^e secondaire, il y a le 1029.</p> <p>Pour tous les élèves, il y a :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le local 1270 pour des jeux et du travail d'équipe; - Le local d'aide aux devoirs (2200); - Le local d'aide aux devoirs en mathématique et travaux d'équipe (2210). <p>Une affiche sera placée sur la porte de la bibliothèque afin d'informer sur les locaux disponibles pour les élèves.</p>

11.3	PLIV (PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE)
	<p>Le comité PLIV s'est réuni afin de mettre à jour le plan de lutte contre l'intimidation et la violence de l'école. Après une présentation des ressources du CSS, il est conclu que le plan de lutte de La Camaradière comporte plusieurs pratiques probantes recommandées, telles que les trajectoires d'intervention explicites, des mesures de prévention ainsi que favoriser la collaboration des parents.</p> <p>De plus, quelques pistes d'amélioration continue sont également suggérées:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impliquer le conseil des élèves dans la présentation du plan de lutte aux élèves en début d'année; • Partager au personnel des offres de formations pertinentes par les organismes externes; • Ajouter le bouton "je dénonce" dans tous les info-parents afin de favoriser l'accessibilité; • Mettre à jour l'affichage dans l'école quatre fois par année; • Augmenter la visibilité de notre multiculturalisme en affichant les drapeaux de toutes les ethnies présentes dans l'école dans un lieu commun (ex.: cafétéria). <p>Le comité poursuit ses réflexions. De plus, la semaine de prévention de la violence et de l'intimidation 2026 sera mise de l'avant à La Camaradière du 23 au 27 mars 2026. Une activité quotidienne sera réalisée en classe et des fiches d'informations seront transmises aux parents.</p>
	AUTRES
12.	DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE
	La réunion se tiendra le 25 mai 2026 à 18 h 30.
13.	CLÔTURE DE LA RÉUNION
	À 20 h 15, IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Claude Lemelin, secondé par Jad Gouiza et résolu que la séance soit levée

Version

Isabelle Dufour

A.M. Lemieux

Isabelle Dufour, présidente

Anne-Marie Lemieux, directrice